

AGA 2006

Rapport annuel du président

Chers membres de l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick

Je termine mon premier mandat à la présidence de notre association et j'en sollicite un deuxième afin de poursuivre les projets entrepris lors de mon mandat, avec les membres du conseil d'administration, la direction générale et le personnel du bureau.

À mon discours d'acceptation à la présidence en octobre 2004, j'avais souligné les priorités que je voulais faire valoir. Je vous ai dit à ce moment que je voulais: augmenter le nombre de membres, participer activement au forum de concertation des organismes acadiens, mettre en place des structures plus élargies dans chacune des régions, créer des comités régionaux, organiser des rencontres dans les régions, maximiser les moyens de communication et de marketing, concerter les organisations des aînés, organiser des rencontres avec les jeunes, défendre les droits et les intérêts des aînés et promouvoir des programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies.

Pendant la dernière année, plusieurs projets se sont développés. Nous avons eu : les forums santé, l'évaluation et l'étude des résultats des recommandations du conseil consultatif des aînés du Nouveau-Brunswick, les démarches pour une planification stratégique, la création du prix Willie Lirette, l'évaluation des inégalités sociales chez les aînés, le suivi au dossier des assurances, l'idée de deux sommets des aînés dont l'un de l'Acadie en 2007 et l'autre, lors du congrès mondial acadien de 2009. Pour tout dire, le rapport annuel du directeur général vous donnera un aperçu plus détaillé de tous ces projets.

En fait, presque tous les engagements faits lors de l'acceptation à la présidence en octobre 2004 ont été réalisés et d'autres sont en marche. **Il va sans dire que ce travail s'est fait en étroite collaboration avec notre directeur général, les membres du conseil d'administration, le personnel du bureau et vous, membres de l'association. Avec fierté, nous pouvons affirmer que, depuis sa création, notre association a parcouru du chemin grâce au dynamisme et à l'engagement de toute l'équipe.**

Pendant les deux dernières années, nous avons mis beaucoup de temps à défendre les droits et les intérêts des aînés dans plusieurs dossiers. Nous avons été présents dans les médias tant sur la scène provinciale que nationale et ce, afin de faire connaître la voix des aînées et aînés acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick

Depuis juin 2005, nous sommes membres de la nouvelle Fédération des aînées et aînés francophones du Canada et nous participons à l'avancement des dossiers au niveau

national pour une meilleure qualité de vie et l'amélioration de la situation économique de nos aînés, de leurs enfants et leurs petits enfants. En plus, j'ai le plaisir de vous informer que l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick siège au Conseil d'administration de l'Association internationale francophone des aînés et j'ai l'honneur d'y représenter notre Association

Plusieurs projets seront prioritaires pour les deux prochaines années. À savoir : le développement des régions, l'amélioration de nos moyens de communication, le marketing, la programmation, l'amélioration de notre bulletin, la promotion de la santé, le financement, le recrutement, la planification stratégique, les sommets des aînés de 2007 et celui de 2009 et bien d'autres.

Et tout dernièrement, dans le cadre des élections provinciales, nous avons voulu faire connaître les différentes préoccupations des aînés. À cet effet, nous avons envoyé des communiqués de presse aux partis politiques et aux médias. Ensuite, la direction générale, en collaboration avec la radio CJSE, a préparé des capsules publicitaires qui furent diffusées dans toutes les stations des radios communautaires francophones au Nouveau-Brunswick ainsi que sur les ondes de CKLE. Chaque capsule faisait la promotion de nos positions sur les sujets suivant : **service à domicile, les coûts de l'énergie, l'équité salariale, la petite enfance, les foyers de soins, les aidants naturels, le mieux-être des aînés, les assurances, etc.** Tous ces sujets sont importants pour nous, car nous avons à cœur le mieux-être des aînés.

Pour me permettre de continuer le travail, je sollicite un autre mandat de deux ans afin de poursuivre les dossiers déjà commencés et les autres qui s'ajouteront en cours de route.

Merci à tous les membres qui nous permettent de faire avancer la cause des aînées et aînés acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick!

Merci pour votre appui!

Jean-Luc Bélanger, président
AAFANB